|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****32ème réunion, Genève, Suisse, 12-16 mai 2025** | A close up of a sign  Description automatically generated |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG-2****5/43-F** |
|  | **14 avril 2025** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Directeur du Bureau de développement des télécommunications |
| Réorganisation du Bureau de développement des télécommunications |
|  |
| **Résumé:**La réorganisation du Bureau de développement des télécommunications (BDT) marque une évolution stratégique dans la manière dont l'Union internationale des télécommunications (UIT) s'acquitte de son mandat en matière de développement. Cette transformation, décrite dans la Décision N° 18424 de la Secrétaire générale de l'UIT, vise à améliorer la structure et le fonctionnement du Bureau, de manière à le rendre plus souple, plus efficace et plus apte à répondre à l'évolution des besoins des États Membres de l'UIT.Dans un paysage numérique en évolution rapide, la capacité à s'adapter et à relever les nouveaux défis est cruciale. Le nouveau modèle organisationnel renforce la capacité du BDT à produire des résultats à fort impact, facilite une collaboration plus étroite avec les partenaires et aide les États Membres à atteindre leurs objectifs en matière de développement du numérique. Il fait converger des missions essentielles dans des domaines tels que la coordination opérationnelle, le renforcement de la présence régionale, les partenariats, les compétences numériques, les infrastructures, l'environnement, la politique réglementaire et l'innovation, au sein d'une structure cohérente et axée sur les différentes missions.Le présent document donne un aperçu complet de la structure modifiée du BDT, de ses objectifs stratégiques et des mécanismes renforcés permettant d'apporter, par l'intermédiaire du siège de l'UIT et de ses bureaux régionaux, une aide au développement coordonnée. Il témoigne de la volonté de l'UIT de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté dans le processus de transformation numérique.**Suite à donner:**Le GCDT est invité à prendre note du présent document.**Références:**Sans objet |

# 1 Introduction: Améliorer les services fournis aux Membres de l'UIT

La réorganisation du Bureau de développement des télécommunications (BDT) marque une étape importante dans le renforcement de l'engagement de l'UIT en faveur des intérêts de ses membres. Cette transformation stratégique vise à accroître la capacité de réponse, l'efficacité et la synergie au sein de tous les départements fonctionnels. En redéfinissant sa structure interne, le BDT vise à assurer une coopération technique plus ciblée, à renforcer la création de partenariats et à mener des initiatives de développement du numérique ayant davantage de retombées à l'échelle mondiale. La réorganisation tient compte de l'évolution de l'environnement numérique et des besoins des États Membres, et permet au BDT de faire preuve d'une plus grande souplesse, de mieux cibler son action et de soutenir les priorités nationales d'une manière inclusive et durable.

# 2 Contexte et base juridique

Conformément à la Décision N° 18424 du 16 juillet 2024, signée par la Secrétaire générale de l'Union internationale des télécommunications, et conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 5 de la Convention de l'UIT, le BDT a fait l'objet d'une réorganisation. Cette décision rend compte des efforts constants déployés par l'UIT pour moderniser sa structure interne et son approche opérationnelle, et faire en sorte que le Bureau soit pleinement outillé pour relever les défis actuels et futurs que pose le développement des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC) en s'appuyant sur sa présence régionale (la proximité avec les membres garantit l'efficacité d'exécution des projets et la fourniture d'une assistance directe).

# 3 Mandat du BDT

Le BDT est responsable de l'organisation et de la coordination des travaux du Secteur du développement des télécommunications de l'Union (UIT-D). Ses activités portent essentiellement sur les politiques, les programmes et la mise en œuvre de projets de développement ainsi que sur la coopération technique. L'objectif premier du BDT est d'encourager l'accès universel, à un coût abordable, à des télécommunications/TIC sûres et de qualité, et de promouvoir un développement équitable et inclusif du numérique pour mobiliser les sociétés et atteindre les objectifs du développement durable.

À cette fin, le BDT est désormais structuré en quatre Départements stratégiques:

# 4 Nouvelle structure organisationnelle

## 4.1 Département de la coordination des opérations (Bureau de l'adjoint au Directeur)

Le Département de la coordination des opérations, sous la direction de l'adjoint au Directeur, joue un rôle essentiel pour assurer l'efficacité de fonctionnement du Bureau au siège et dans les bureaux régionaux. Il fournit un appui stratégique et logistique pour la mise en œuvre des programmes et projets, la planification opérationnelle, la coordination interne et l'établissement de rapports. Ce Département est responsable de fonctions d'appui essentielles telles que la gestion des réunions, les bourses, les services informatiques, la supervision des travaux de

rédaction et le suivi de la documentation. Il est également chargé de suivre de près la mise en œuvre des décisions émanant des organes directeurs de l'UIT et du BDT, y compris le Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT), le Conseil ainsi que les conférences et assemblées pertinentes. En outre, le Département coordonne les relations du Bureau avec les autres Secteurs et le Secrétariat général de l'UIT.

Une nouvelle division a été créée pour répondre aux besoins des pays les moins avancés (PMA), des pays en développement sans littoral (PDSL) et des petits États insulaires en développement (PEID), afin de leur apporter un soutien ciblé et de leur accorder une attention prioritaire dans tous les domaines d'activité du BDT.

Division de la mise en œuvre des programmes et des projets (PPI)

Pour continuer de renforcer l'efficacité et les retombées des initiatives en matière de développement, la Division de la mise en œuvre des programmes et des projets (PPI) a été créée au sein du Département de la coordination des opérations. Cette Division, qui fait directement rapport à l'adjoint au Directeur, est chargée d'améliorer la qualité, la cohérence et l'exécution des projets de développement aux niveaux mondial et régional. L'objectif premier de la Division est d'accroître à la fois la quantité et la qualité des projets mis en œuvre dans toutes les régions, tout en veillant à améliorer le niveau de satisfaction des bailleurs de fonds et des États Membres. Pour ce faire, la Division PPI renforcera les processus de mise en œuvre des projets, suivra les résultats obtenus et aidera à rationaliser les cadres d'exécution des projets pour faire en sorte que ceux-ci soient réalisés dans les délais et qu'ils débouchent sur des résultats mesurables.

## 4.2 Projets, partenariats et compétences numériques (PPS)

Ce Département est responsable de l'établissement des partenariats, de la mobilisation des ressources et de la conception de projets. Il collabore avec les bailleurs de fonds, les fondations et le secteur privé afin d'aligner les efforts déployés sur les besoins des États Membres. Le Département PPS facilite également les travaux des commissions d'études et contribue au renforcement des capacités dans le domaine des TIC et au développement des compétences numériques, éléments essentiels pour réduire la fracture numérique à l'échelle mondiale. Il appuie les initiatives relevant du Plan d'action de la CMDT et contribue à renforcer la participation et la collaboration des membres.

## 4.3 Réseaux numériques et environnement (DNE)

Le Département DNE est chargé d'apporter une aide aux États Membres – en particulier les pays du G77 – dans des domaines essentiels tels que l'évolution des réseaux large bande, la gestion du spectre, la connectivité universelle et la cybersécurité. Il fournit également des compétences spécialisées dans le domaine des télécommunications d'urgence et contribue à relever les défis urgents liés à la durabilité environnementale et aux changements climatiques, en veillant à ce que les stratégies de développement du BDT restent résilientes et tournées vers l'avenir.

## 4.4 Société de connaissances numériques (DKS)

Le Département DKS promeut les bonnes pratiques politiques et réglementaires et encourage l'innovation aux niveaux national et international. Il gère le programme des statistiques mondiales sur les TIC et fournit les données nécessaires à l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles. Par ses activités, le Département encourage la participation des jeunes, l'inclusion numérique, l'équité hommes-femmes et l'accessibilité. En tant que centre d'innovation du Bureau, le Département DKS encourage les initiatives porteuses de solutions créatives face aux défis liés au développement.

# 5 Rôle des bureaux régionaux

Les bureaux régionaux jouent un rôle essentiel dans la fourniture d'une assistance adaptée aux États Membres de l'UIT et dans la mise en œuvre pratique des programmes et des projets aux niveaux national et régional. Placés sous l'autorité directe du Directeur du BDT, les directeurs régionaux travaillent en étroite collaboration avec le siège et les quatre Départements fonctionnels. Cette structure garantit la fourniture d'un appui opportun et adapté au contexte conforme au Plan stratégique de l'UIT et au Plan d'action du BDT.

# 6 Conclusion

La réorganisation du BDT représente une évolution audacieuse et nécessaire dans la manière dont l'UIT s'acquitte de son mandat de développement. Cette restructuration stratégique vise à renforcer la collaboration transversale, à simplifier les processus internes et à permettre au Bureau de se concentrer davantage sur les résultats. Il s'agit avant tout d'une transformation axée sur les membres, conçue pour créer davantage de valeur, améliorer la capacité de réponse et produire des retombées dans l'intérêt de la communauté mondiale, diversifiée et dynamique, de l'UIT.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_